

**Lieu de la rencontre : École Notre-Dame, 3860 route 115, Notre-Dame de Kent**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

18 h 30 Présentation : Projet de micro entreprise coopérative de l'école Notre-Dame

18 h 45 Présentation – Matière pédagogique : Réseau de la petite enfance

19 h 1. Ouverture de la séance

**Réflexion du mois : Le travail d'équipe, une compétence essentielle importante**

19 h 05 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

19 h 08 3. Déclaration de conflits d'intérêts

19 h 10 4. Considération et adoption du procès-verbal (3 mai)

19 h 15 5. Questions découlant du procès-verbal (3 mai)

19 h 25 6. Politiques

6.1 Méthode de gouverne

a) Comité de la gouvernance et des politiques

b) Adoption du plan de dépenses 2017-2018

c) Comité ad hoc – priorités du CED

d) Calendrier des réunions du CED

6.2 Liens entre le Conseil et la direction générale

a) Politique 2.2 – Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring)

19 h 50 7. Participation publique

20 h Pause

20 h 20 8. Points d'information de la présidence et des conseillers

8.1 Élève-conseiller ou élève-conseillère (2017-2018)

8.2 Nom de la nouvelle école de Rogersville

8.3 Rapport – Sommet sur l'éducation 2017

8.4 Forum sur l'éducation / Accros de la chanson

8.5 Bourse Paul-Charbonneau - FNCSF

8.6 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)

a) Prix Jean-Robert-Gauthier 2017

b) Rapport – AGA de la FCENB

8.7 Congrès et AGA de la FNCSF à Ottawa (18-21 octobre 2017)

8.8 Congrès ACELF à Calgary (28-30 septembre 2017)

8.9 Retour sur le recrutement de personnel à Samuel-de-Champlain

8.10 Compte-rendu présidences des CED

20 h 40 9. Points d'information de la direction générale

9.1 Programme croisé

9.2 Rapport financier – DSF-S

9.3 Rapport financier – CED

9.4 Protocole d'entente – Miramichi et Rogersville

9.5 Indicateurs en santé

9.6 Programme de leadership multiculturel pour la jeunesse : Imagine N.-B.

21 h 10 10. Affaires nouvelles

21 h 25 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

21 h 30 12. Levée de la séance